



# 19<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE VTT

**ANNECY (74)**  
**(1) 2-3 juin 2022**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**haute  
savoie**  
le Département

**ANNECY**

**Crédit Mutuel**

**CASAL  
SPORT**

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique  
277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS CEDEX 05  
Tél 01 44 41 01 95  
Courriel : [b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org) – site [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Organisation et contacts</b>       | <b>Comité UGSEL Haute-Savoie</b><br>Adresse : 190 chemin de Gräfenberg - BP36 - 74370 ANNECY / <a href="mailto:ugsel74@ugsel.org">ugsel74@ugsel.org</a><br><u>Sur place :</u><br>Directeur comité Haute-Savoie = Cédric AMIOT (06 80 95 38 44)<br>Responsables sportifs : Luco MARIE (EPS) + Paul Chauvetet (EPS)  |
| <b>Accueil</b>                        | <b>Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 à partir de 16h00</b><br><b>Collège Saint François des Cordeliers 3 Bd Costa de Beauregard 74600 ANNECY</b><br>(google maps donne Ecole Saint Pierre des Cordeliers)  |
| <b>Lieux de compétitions</b>          | <b>2/06 matin</b> = Parking Les Puisots – Route du Semnoz – 74000 Annecy<br><b>2/06 après midi</b> = Parcours la Chataigneraie – (accès par) Bd de la Corniche – 74000 Annecy<br><b>3/06 matin</b> = Parking Les Puisots – Route du Semnoz – 74000 Annecy<br>Trajet en VTT (itinéraire en descente sur chemins) entre Les Puisots et la Chataigneraie.<br>Stationnement impossible à la Chataigneraie, les véhicules seront stationnés à Annecy.<br>Liaison à VTT. |
| <b>Accès</b>                          | 1- Rejoindre l'accueil collège : Sortie autoroute A41 n°16 Annecy centre – Mettre le GPS - Parking devant le collège bd Costa + Parking du collège accès par Bd Costa<br>2- Rejoindre le Semnoz (Les Puisots + Chataigneraie) : GPS pas de difficulté particulière – Annecy est une ville où la circulation est difficile  |
| <b>Inscription</b>                    | <b>Par les Territoires UGSEL dans USPORT avant le 5 mai.</b><br>Au-delà, modifications à signaler à l'Ugsel Nationale  |
| <b>Droit d'engagement</b>             | 12 € par compétiteur   |
| <b>Questionnaire de participation</b> | A renvoyer accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'UGSEL Haute-Savoie pour <b>le 20 mai</b> ( ! traitement des retours et commande des repas à partir du 23)<br>Adresse = comité Ugsel Haute-Savoie (voir en haut de cette page)<br>Une facture sera donnée sur place.   |
| <b>Caution dossard</b>                | Il ne sera pas demandé de caution, mais chaque AS s'engage par écrit dans le questionnaire de participation à indemniser l'UGSEL en cas de perte de dossard équipe.  |
| <b>Stockage VTT</b>                   | En fonction de votre lieu d'hébergement, possibilité de mise à l'abri des VTT. Nous contacter si ce service vous intéresse.  |
| <b>Hébergement</b>                    | Réservation par les participants. Une liste d'hébergement est disponible sur le site ugsel.  |
| <b>Navette</b>                        | Pas de service navette mis en place par l'organisateur. Les transports en commun peuvent être une solution. Voir sinon la liste de loueurs et de transporteurs.  |
| <b>Restauration</b>                   | Une restauration est proposée par l'organisation. Voir le questionnaire de participation.  |
| <b>Comportements</b>                  | Voir la Charte éthique de l'UGSEL  |
| <b>Vols</b>                           | l'UGSEL Haute-Savoie décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets, savoir les surveiller ou les faire surveiller.   |
| <b>Prime Kilométrique</b>             | La prime kilométrique versée pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).  |
| <b>Droit à l'image</b>                | Les participants autorisent qu'ils soient pris en photo pendant la durée du championnat à des fins promotionnels de l'UGSEL uniquement. En cas de refus, le signaler par écrit à l'organisateur avant le mercredi 1 <sup>er</sup> juin.  |

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

|  |   |
|--|---|
| <b>Règlements Sportifs</b>   | <p>Se référer aux Règlements Sportifs Généraux et Spécifiques parus sur le site de l'UGSEL Nationale : <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a>, en particulier <b>les points sur les droits et devoirs de son VTT</b>.<br/>Note : l'organisateur ne fournira pas d'assistance technique.</p>   |
| <div style="text-align: center;">  </div> <p><b>Attention = mesures exceptionnelles</b></p> | <p>En raison des restrictions d'épreuves formulées par les autorités compétentes sur le site des Puisots, et compte tenu du dénivelé entre les 2 sites de compétitions, la CTN autorise <b>la dérogation à la règle de l'article 3</b> du règlement spécifique VTT, demandé par l'organisateur, pour ce championnat seulement : inversion entre les épreuves du matin et de l'après-midi.<br/>Ainsi : le cross-country se déroulera le matin<br/>les épreuves techniques individuelles l'après-midi.<br/>Le positionnement sur les lignes de départs du cross-country sera défini par les résultats des championnats de territoire.</p> |
| <b>Matériels obligatoires</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 seul VTT par participant, en bon état de marche, sans cornes et avec bouchons de cintre, sans assistance électrique.</li> <li>- Casque</li> <li>- Genouillères et coudières (protections type roller acceptées) obligatoires sur l'épreuve de descente.</li> <li>- Une tenue représentant l'association sportive de l'établissement (ou neutre) et qui reste en conformité avec les règlements de la fédération de VTT.</li> <li>- Le port des lunettes et les gants cyclistes sont fortement recommandés</li> </ul>   |
| <b>Contrôle des VTT et plaque de cadre</b>   | <p>Un contrôle du matériel sera effectué avant le début de la compétition. Les vélos seront photographiés après remise des plaques de cadre par l'organisateur.</p>   |
| <b>Représentant du Bureau National UGSEL</b>   | <p>Non désigné</p>  |
| <b>Responsable CTN</b>   | <p>Gilles LLUCIA</p>  |
| <b>Charte éthique et sportive</b>  | <p>Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (voir en fin de document).</p>   |
| <b>Licence UGSEL</b>   | <p>Elève + adulte encadrant = elle est exigée sous format papier avec photo et tampon de l'établissement avant le début de tout championnat, par l'organisateur et/ou le délégué sportif.<br/>Les licences sont désormais dématérialisées mais imprimables par l'enseignant EPS à partir d'UGSELNET.<br/>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité.<br/>Voir les Règlements Généraux Ugsel</p>   |
| <b>Réunion technique</b>   | <p>Informations générales données à l'accueil<br/>+ réunion technique le jeudi soir après le repas</p>  |
| <b>Règlements disciplinaires</b>   | <p>Se référer au Titre V des Règlements Généraux : Réclamations et Procédures Disciplinaire</p>   |
| <b>Réclamations</b>  | <p>Se référer aux articles 28 du Titre V des Règlements Généraux</p>  |
| <b>Lutte contre le dopage</b>  | <p>Se référer au Titre VI des Règlements Généraux.<br/>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage suivant les modalités arrêtées par le Ministère des Sports.</p>   |



# 19<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE VTT



## PROGRAMME

### Mercredi 1<sup>er</sup> juin

- 16h00** Début de l'accueil au collège Saint François des Cordeliers 74600 Annecy
- 19h00** Début de la restauration au collège
- 20h00** Début des départs pour les hébergements

### Jeudi 2 juin

- 8h00** Début accueil sur le site des Puisots – Route du Semnoz – près du centre Ufoval – Annecy
- Matin** Cérémonie d'ouverture du championnat  
Championnat individuel : **épreuve de cross-country**
- Midi** Pique-nique sur le site des Puisots + liaison VTT vers le site de La Chataigneraie
- Après-midi** Championnat individuelle : **épreuves techniques**
- 18h30** Accueil au collège Saint François des Cordeliers 74600 Annecy
- 19h00** Début de la restauration
- 20h30** Soirée VTT et Palmarès du championnat individuel

### Vendredi 3 juin

- 8h00** Début accueil sur le site des Puisots – Route du Semnoz – près du centre Ufoval – Annecy
- Matin** Championnat par équipe : relais en cross-country
- Midi** Pique-nique sur le site des Puisots
- 13h00** Palmarès du championnat par équipe
- 13h45** Fin du championnat



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)